

Biophytis dévoile ses résultats 2024 et ses perspectives pour 2025

- Ambition de lancer l'étude de phase 2 dans l'obésité et l'étude de phase 3 dans la sarcopénie dès que possible.
- Poursuite de la stratégie de partenariats pour le financement des programmes cliniques.
- Renforcement de la plateforme de découverte de médicaments par l'intégration de technologies de rupture.

Paris (France) et Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 11 juillet 2025 – 7h00 – Biophytis SA (Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «Société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements dans le domaine de la longévité, publie ses résultats financiers au 31 décembre 2024, approuvé par son Conseil d'Administration le 9 juillet 2025, et fait le point sur ses perspectives stratégiques. La société annonce également la reprise de cotation de son action sur Euronext Growth Paris, qui sera effective à l'ouverture du marché le 11 juillet 2025.

Stanislas Veillet, Président-Directeur Général de Biophytis, a déclaré : « L'année 2024 a été centrale pour Biophytis. Nous avons confirmé notre leadership dans le développement de traitements dans la sarcopénie et concrétisé notre stratégie de partenariats en signant un accord de licence majeur avec le laboratoire Blanver pour l'Amérique latine. L'année 2025 sera cruciale avec le lancement de notre étude de phase 2 dans l'obésité. Nous travaillons activement à sceller un partenariat stratégique en Asie afin de financer la phase 3 dans la sarcopénie. Par ailleurs, nous allons consolider notre plateforme de découverte de médicaments dans le domaine de la longévité en intégrant des technologies de rupture. »

Faits marquants de l'année 2024

Lancement du programme OBA dans l'obésité

Biophytis a annoncé en avril 2024 le lancement de son programme de développement clinique OBA dans l'obésité. Quelques mois plus tard, la Société a obtenu de la FDA l'autorisation de démarrer une étude de phase 2 aux Etats-Unis, dont le démarrage est prévu cette année.

Avancées majeures sur le programme SARA dans la sarcopénie

Le 17 mars, Biophytis a annoncé la publication des résultats de l'étude clinique de phase 2 SARA-INT qui démontre que BIO101 induit une amélioration clinique significative dans le renforcement de la fonction musculaire, avec une efficacité accrue chez les populations à risque, notamment celles souffrant d'obésité sarcopénique. Par ailleurs, Biophytis a annoncé avoir obtenu les autorisations réglementaires nécessaires au lancement du premier essai clinique de phase 3 en Europe et aux États-Unis, une indication où aucune solution thérapeutique n'existe encore et où BIO101 est le candidat-médicament le plus avancé.

Accélération de la feuille de route sur les partenariats

Biophytis a annoncé la signature d'un accord de licence avec Blanver, l'une des principales sociétés pharmaceutiques au Brésil, pour le développement commercial de BIO101 en Amérique latine. Par ailleurs, la Société a continué de déployer sa stratégie de partenariat en ce début d'année (janvier 2025) via l'entrée en négociation exclusive avec un laboratoire pharmaceutique chinois de premier plan afin de finaliser un accord de licence pour co-développer et commercialiser BIO101 en Chine.

Stratégie pour l'année 2025 et au-delà

La stratégie de Biophytis pour l'année en cours et les prochaines se structure autour de trois axes :

- **Lancement prochain d'une étude de phase 2 dans l'obésité** : Biophytis initiera dès que possible l'étude de phase 2 OBA pour évaluer l'efficacité de BIO101 (20-Hydroxyecdysone) en association aux traitements par GLP-1 RAs chez les patients obèses. Cette étude vise à adresser un enjeu critique : préserver la masse et la fonction musculaire tout en favorisant une perte de poids. Le développement clinique se réalisera aux USA, au Brésil et en Europe, là où les besoins sont les plus importants pour les patients.
- **Lancement prochain d'une étude de phase 3 dans la sarcopénie** : Biophytis entend également lancer la phase 3 de son programme SARA, qui sera la première au monde dans cette indication. Cette étude de phase 3 se déroulera en Europe et en Asie afin de répondre à l'explosion de cas de sarcopénie dans ces régions et avoir ainsi un accès aux marchés les plus porteurs.
- **Renforcement de la plateforme de drug discovery** : Biophytis modernisera sa plateforme de recherche pour accélérer l'identification de nouvelles molécules prometteuses dans le domaine de la longévité, renforçant ainsi sa capacité à identifier des nouveaux candidats et explorer de nouvelles cibles pharmaceutiques. L'intégration de technologies disruptives ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'accélérer la recherche seront priorisés.

Financement de notre feuille de route

Conformément au modèle économique de Biophytis, la Société poursuivra activement la recherche d'accords et de collaborations en Amérique, en Europe et en Asie, à l'instar de l'accord de licence signé avec Blanver pour l'Amérique Latine, afin de financer sa présence dans les principales indications adressées, notamment l'obésité et la sarcopénie. La société a par ailleurs renforcé ses fonds propres en 2024 et début 2025, et compte poursuivre cette tendance afin de financer la modernisation de sa plateforme de découverte de médicaments.

Principaux éléments financiers de l'année 2024

Les chiffres présentés ci-dessous ont été établis en conformité avec les normes IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 juillet 2025.

Résultats consolidés

Montants en milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	-	-	-
Frais de recherche et développement, net	(16 034)	(8 845)	(3 383)
Frais généraux et administratifs	(7 237)	(5 488)	(5 117)
Résultat opérationnel	(23 272)	(14 333)	(8 500)
Charges financières	(2 564)	(1 633)	(1 702)
Produits financiers	983	269	306
Variation de la juste valeur du dérivé passif	637	(1 330)	489
Résultat financier	(944)	(2 694)	(1 885)
Résultat net (perte)	(24 216)	(17 026)	(10 384)

Une trésorerie suffisante pour financer les opérations jusqu'au mois de septembre 2025

La trésorerie consolidée s'établit à 78 milliers d'euros au 31 décembre 2024, contre 5,6 millions d'euros au 31 décembre 2023, soit une consommation nette de 5,5 millions d'euros. La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles a représenté 8,6 millions d'euros, et a été partiellement compensée par de nouveaux apports de trésorerie, sous forme de levées de fonds ou d'émission d'obligations convertibles, de préfinancement de crédit d'impôt formation, pour un montant de près de 4,6 millions d'euros.

Au premier semestre 2025, la Société a renforcé ses fonds propres et sa trésorerie lors de deux opérations : le 8 janvier 2025, une première opération a permis un apport de cash de 2,5 M€, combiné à une conversion de dette pouvant atteindre 6,1 M€ ; le 26 mars 2025, un placement privé de 2,6 M€ a été réalisé auprès d'investisseurs qualifiés.

A la date d'arrêté de ces états financiers, et sur la base des opérations, plans et hypothèses actuels examinés par le Conseil d'Administration le 26 juin 2025, la Société estime pouvoir financer ses activités jusqu'au troisième trimestre 2025. Ainsi la trésorerie et équivalents de trésorerie ne permettent pas de financer l'activité de la société au cours des 12 prochains mois. Il existe donc une incertitude importante quant à la capacité de la Société à poursuivre son activité dans une perspective de continuité d'exploitation. Les commissaires aux comptes ont, en application de leurs normes d'exercice professionnel, formulé une impossibilité de certifier les comptes sociaux 2024 fondée par les incertitudes significatives multiples sur la continuité d'exploitation auxquelles est confrontée Biophytis. Biophytis précise qu'il ne s'agit pas d'un refus de certification et constate que les commissaires aux comptes ne font état d'aucune limitation ni d'aucun désaccord par ailleurs

Une réduction majeure de la perte opérationnelle.

Les charges opérationnelles ont diminué significativement de 5,8 millions d'euros, principalement en raison de la réduction des dépenses R&D de 5,4 millions d'euros.

L'évolution du résultat financier est essentiellement liée à la revalorisation des dettes financières conformément à la norme IFRS 9.

La perte annuelle est de 10,4 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une réduction de 6,6 millions d'euros comparée au 31 décembre 2023.

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour les maladies liées à l'âge. BIO101 (20-hydroxyecdysone), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement pour les maladies musculaires (sarcopénie, phase 3 prête à démarrer, et dystrophie musculaire de Duchenne, phase 1-2 à démarrer), respiratoires (Covid- 19, phase 2-3 terminée) et métaboliques (obésité, phase 2 à démarrer). La société est basée à Paris, en France, avec des filiales à Cambridge, dans le Massachusetts aux Etats-Unis, et au Brésil. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur Euronext Growth Paris (ALBPS - FR001400OLP5) et ses ADS (American Depository Shares) sont cotées sur le marché OTC (BPTSY - US 09076G401). Pour plus d'informations, visitez le site www.biophytis.com.

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives",

"croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "plans", "estimations", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut être garanti que les déclarations contenues dans ces énoncés prospectifs seront vérifiées, celles-ci étant soumises à divers risques et incertitudes.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Biophytis ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la société doit faire face" du rapport financier annuel 2023 de la société disponible sur le site internet de BIOPHYTIS (www.biophytis.com) et tels qu'exposés dans la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contact Investisseurs

Relations Investisseurs

Investors@biophytis.com

US Investors

Pascal Nigen – Alpha Bronze

pniqen@alphabronzellc.com

Contact médias

Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr

+33 6 18 07 83 27

Inès de Mandiargues :

ines.demandiargues@taddeo.fr

+33 6 16 16 51 78